



FORMATION SUPÉRIEURE



BREVET FÉDÉRAL DE **CHEF DE PROJET VERRE**



www.ecole-construction.ch

**école de la
construction!**
fédération vaudoise des entrepreneurs

Les chefs de projet verre assument la responsabilité pour des ouvrages complexes. Ils prospectent les clients de manière systématique, les conseillent et les encadrent. Ils établissent des offres complexes, planifient et résolvent l'exécution technique d'applications complexes. La clientèle se compose d'architectes, de spécialistes du domaine de la construction ou de personnes privées.

Les chefs de projet verre

- Prospectent systématiquement les clients sur la base d'un concept de marketing, les conseillent et les encadrent et établissent des offres pour des objets de verre complexes.
- Sont surtout spécialisés dans l'exécution d'ouvrages et de modes d'application complexes et assument la responsabilité pour la commande, du recensement sur les lieux jusqu'à la remise de l'objet. Ils coordonnent les travaux avec les autres artisans.
- Ils coordonnent la mise en œuvre dans la production et à la pose.
- Ils réceptionnent un projet.
- Ils gèrent des collaborateurs, garantissent le respect des directives sur la sécurité au travail et de la protection de l'environnement. Ils peuvent former des apprenti(e)s.

Les chefs de projet verre sont principalement engagés dans la vente, le conseil technique et la planification des travaux de production d'une entreprise de vitrerie. Ils sont avant tout spécialisés dans les travaux de vitrerie hors du quotidien qui exigent des compétences particulières pour la planification des travaux. La réalisation de grands et très grands ouvrages implique en général la participation de plusieurs corps de métier, nécessitant la coordination des travaux avec les processus de l'entreprise et avec les artisans opérant avant ou après.

Dans leur travail, ils veillent à la qualité et à un déroulement sans faille. Etant spécialisés dans la planification de l'exécution technique et dans la prospection et l'encadrement des clients et grâce aussi à leur travail de gestion autonome, ils contribuent essentiellement au succès de l'entreprise.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Objectif	Obtenir le brevet fédéral de chef de projet verre
Condition d'admission	Avoir un CFC de vitrier et 2 années d'expérience dans le secteur technico-commercial d'une entreprise de vitrerie ou Avoir un CFC et 3 années d'expérience dans le secteur technico-commercial d'une entreprise de vitrerie. La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) décide de l'équivalence des titres étrangers.
Matériel informatique	Ordinateur portable et suite bureautique (Word, Excel, Outlook).
Certification	Brevet fédéral de chef de projet verre
Frais d'inscription	<i>Prix sous réserve de modifications</i> • <i>Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.</i> • <i>Tout cours débuté est entièrement dû.</i> • <i>La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.</i> • <i>Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.</i> • <i>Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.</i> • <i>La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.</i> • <i>Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.</i>
Aide financière	Dès 2018, la Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral). Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile. Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction.
Durée	La formation est répartie sur 2 années pour un total de 416 périodes. 2 samedis par mois, quelques vendredis et 2 semaines de pratique durant la formation.
Dates	Se renseigner auprès de l'Ecole de la construction.
Délai d'inscription	Se renseigner auprès de l'Ecole de la construction.
Renseignement et inscription	Coordonnées en haut de page.

Branches, thèmes

- Technologie du verre, applications et matières auxiliaires
104 périodes
- Normes verre
16 périodes
- Statique du verre
16 périodes
- Etablissement d'offres / Rendement de chantier / Planification
52 périodes
- Gestion de projets
24 périodes
- Vente / Marketing
20 périodes
- Autocad / Traçage
24 périodes
- Dessin technique / Relevé de mesures
48 périodes
- Droit
24 périodes
- Sécurité au travail / Protection de l'environnement
16 périodes
- Comptabilité
24 périodes
- Conduite du personnel
16 périodes
- Présentation de projets pratiques à réaliser principalement au domicile
12 périodes
- Préparation aux examens
4 périodes

Total de périodes : 400